COMMUNIQUÉ DE PRESSE

23 janvier 2023

L'AFARM, l'UNARM et SUdF se félicitent du vote unanime de l'Assemblée Nationale qui reconnait les ARM comme soignants

Le 19 janvier 2023, suite à un amendement du gouvernement, l'Assemblée Nationale vote unanimement en première lecture, l'entrée des Assistants de Régulation Médicale (ARM) dans la filière soignante de la FPH.

L'AFARM, l'UNARM et SUdF sont heureux d'avoir été entendus sur cette anomalie historique qui est enfin prise en compte et en voie d'être corrigée. L'AFARM, l'UNARM et SUdF seront vigilants sur le vote du Sénat et sur les délais de mise en application des textes réglementaires.

Considérant les missions et le niveau de responsabilités que les ARM assument au quotidien dans l'intérêt de la population, l'AFARM, l'UNARM et SUdF demandent que la qualification des ARM soit reconnue niveau 5 soit bac+2 avec une grille de salaire adaptée.

En effet, si nous intégrons le rôle essentiel des ARM, pour ne pas écrire vital, dans la guidance et l'accompagnement des gestes et soins d'urgence par téléphone et plus particulièrement en cas d'arrêt cardiaque, leurs niveaux ne sont pas les mêmes que ceux des autres professionnels auxquels leur statut va être rattaché grâce à ce nouvel article. Leurs missions de soins permettant la gestion puis l'analyse du décroché pour "qualifier, orienter et agir", dans le suivi et l'organisation du parcours coordonné du malade peuvent s'apparenter aux missions de l'IOA. Ce niveau d'implication et de responsabilité devra être pris en considération pour leur nouvelle grille de rémunération.

Un groupe de travail piloté par SUdF intégrant AFARM, UNARM, SFMU, ANCESU et les CFARM collabore avec le Ministère de la Santé et de la Prévention et la DGOS pour construire un plan d'action national de recrutement d'ARM en adaptant les modalités du parcours de leur formation, pour faire face aux enjeux de demain et à la poursuite du déploiement du SAS.

Dr Jean-François Cibien
Vice-président de SUdF
Contact presse
Tel : 06 07 19 79 83

Mr Yann Rouet
Co-Président AFARM
Tél : 06 63 68 36 03

Mr Alexandre Maluga
Co-Président AFARM
Tél : 07 86 10 12 93

Le Secrétaire Général
pour le bureau de l'UNARM
bureau@unarm.fr
Tel 07 82 57 73 72

Dr Marc Noizet
Président de SUdF
Tel : 06 80 32 28 29